CANDIDATS.

[illegible] Président de la Cour Suprême de la Louisiane.

[illegible] CHRISTIAN ROSELIUS est candidat à la place de Juge-Président de la Cour Suprême de la Louisiane. 31janv—1☞

Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre d'amis, le juge THO. SLIDELL, a consenti se laisser porter à la place de président de la Cour Suprême [illegible] prochaine. 27 jan.

Veuillez annoncer que J. J. REA est candidat à la place de Juge de la Deuxième Cour de District de la N. Orléans ou de la cour qui pourra être substituée.

☞ MARTIN BLACHE est candidat pour la place de Juge de la 3me Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ou de la Cour qui pourra y être substituée.

☞ ROBERT PREAUX sera soutenu comme candidat à la place de juge-associé de la Cour Suprême pour le premier district composé des paroisses de Plaquemines, St-Bernard et de cette partie de la paroisse d'Orléans au-dessous de la rue Julie.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'un grand nombre de votants indépendants soutiendront la candidature du général D. AUGUSTIN, à la place de juge de la Cinquième Cour de District.

☞ Le Juge A. M. BUCHANAN est candidat pour Juge Associé de la Cour Suprême pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nlle Orléans au dessous de la rue Julie. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain. 17janv—1☞

☞ EDWARD RAWLE, de la Nouvelle-Orléans, est candidat à la place de Juge-associé de la Cour Suprême pour le [illegible] district, comprenant les paroisses de la Nouvelle-Orléans, au-dessus de la rue Julie et des paroisses Jefferson, St-Jean-Baptiste, St Charles, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Baton Rouge et Iberville. Il sera soutenu par **Un grand nombre d'amis.**

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que ARMER NASH OGDEN, de Greenville, paroisse Jefferson, à la sollicitation de plusieurs membres du barreau et de ses concitoyens, a consenti à se porter candidat à la place de Juge de la Cour Suprême pour le Deuxième District composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans, au-dessus de la rue Julie et des paroisses Jefferson, St-Charles, St Jean Baptiste, Ascension, Ste-Marie, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest Baton Rouge et Iberville.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer le juge ALPHONSE CANONGE comme candidat aux fonctions de juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ou de telle Cour appelée à remplacer cette dernière par la Nouvelle Constitution.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer le juge THOMAS H. KENNEDY, comme candidat à la place de Juge-associé de la Cour Suprême pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans, au dessous de la rue Julie. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain. 25janv—1☞

☞ Le juge EDOUARD SIMON, l'un des anciens juges de la Cour Suprême de la Louisiane est candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le 3me District, composé des paroisses de East Baton Rouge, Est Feliciana, Ouest-Feliciana, Washington, Livingston, Ste Hélène, St-Tammany, Pointe-Coupée, Concordia, Tensas, Avoyelles, St-Landry, Lafayette, Vermillion, St Martin et Ste-Marie. Il sera soutenu par le barreau et les habitants du District.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. LOUIS DUVIGNEAUD est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. GUSTAVUS SCHMIDT est candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême pour le Premier District. VOX POPULI

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que P. S. BIRON est candidat pour la place de Juge de la Cour des Preuves pour la paroisse d'Orléans, ou de la Cour qui sera créée sous la nouvelle Constitution ou de telle autre Cour qui pourrait être créée pour succéder à la Deuxième Cour de District.

☞ MILES TAYLOR est candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême de la Louisiane pour le Deuxième District composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessus de la rue Julie et des paroisses de Jefferson, St Charles, St Jean Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne Ouest Baton Rouge et Iberville. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain.

Juge de la 3me Cour de District.

☞ RICHARD H. CARTER est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans ou de la Cour qui la remplacera en vertu de la nouvelle Constitution. 8 fév

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que J. C. BEATTY de la paroisse de Lafourche Intérieure, est candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District.

Pour Avocat de District:
HENRY ST. PAUL.

Greffier de la Cinquième Cour de District.
☞ Nous sommes autorisés à annoncer que SAMUEL G. RISK est candidat à la place de greffier de la Cinquième Cour de District ou de la cour qui y sera substituée.

Troisième Cour de District.
☞ C. M. EMERSON est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District ou de la Cour qui pourra y être substituée. 16 fév

M. LEVI

REMERCIE les dames et les messieurs de la Nlle-Orléans de leur bienveillant appui. Le Dr Levi s'était décidé d'abord à [illegible] mais plusieurs personnes s'étant adressées à lui, il s'est décidé à prolonger son séjour en cette ville de **quelques jours** seulement. [illegible] **un jour d'avance.** 11 fév

Guérison instantanée.

POUR LES CORS OIGNONS, ET LES ONGLES entrant dans la chair [illegible]

Copies des Certificats.

De Sa M. I. Napoléon III. [illegible] LOUIS NAPOLEON BONAPARTE.

De Sa Grâce le duc de Cleveland [illegible] CLEVELAND.

De Sa Grâce le Lord Archevêque d'Armagh [illegible] JOHN G. ARMAGH, 30 Charles St

Du très noble marquis de Lansdowne [illegible] LANSDOWNE.

De Robert Ferguson, Médecin ordinaire de Sa Majesté la reine d'Angleterre [illegible] ROBERT FERGUSON, 8, Queen St. May Fair—Londres, 8 mai 1852.

Je certifie que M. Levi m'a extirpé plusieurs cors sans me faire éprouver la moindre douleur. CHS. CUVELLIER, M. D Paris.

De J. S. McFarlane, D. M. Je certifie que M. Levi a fait preuve de grande habileté dans l'extirpation de plusieurs anciens cors et durillons [illegible] J. S. McFARLANE. N. Orléans, 1er janv 1853, coin Poydras et Clique.

De Jno. F. THORP, D. M. Le témoignage de mon ami le Dr. McFarlane [illegible] Jno. F. THORP, D. M. Nlle Orléans, 8 février 1853.

En sus des témoignages authentiques, M. Levi en a plusieurs milliers d'autres en sa possession, au nombre desquels se trouvent ceux de plusieurs dames de haut rang qu'il montrera aux personnes qui l'honoreront de sa présence au No 182, RUE CARONDELET, entre les rues Hevia et Girod, Nlle-Orléans. 31 déc—1☞

WINER'S CANADIAN VERMIFUGE A CERTAIN REMEDY FOR WORMS.

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, Garanti purement végétal.

REMEDE PROMPT ET SUR CONTRE LES VERS.

C'EST un fait incontestable, établi par l'expérience et le témoignage des médecins les plus éminents, que les trois quarts des maladies qui enlèvent les enfans par milliers sont causées par les vers. Les préparations les plus variées sont administrées contre les vers, mais le plupart sans effet. Aujourd'hui la découverte n'est plus à faire, le remède infaillible est trouvé. C'est le **Vermifuge Canadien de Winer.** On peut le donner sans danger aux enfans de tout âge. [illegible]

TEMOIGNAGE DES MEDECINS. Nous, soussignés, ayant fréquemment administré un médicament préparé par John Winer, de cette ville, désigné sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN, et bien convaincus de son efficacité, le recommandons [illegible]
G. O'REILLY. Licencié du C. R. des chirurgiens, en Irlande, &c.
G. W. DICKINSON. Membre du C. R. des chirurgiens, à Londres, &c.

Lettre du Rév. J. Flanagan, de Binbrook, C. W. [illegible] JOHN FLANAGAN.

[illegible] Vendu en gros et en détail, aux prix de manufacture, par J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres. 1 jan—1an

CUISINE EN FER DE WEST,
Améliorée et brevetée à New-York.

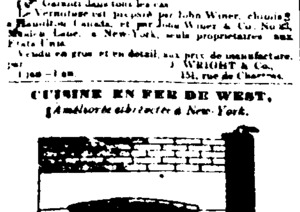

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134, rue du Camp, Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, pompes de force, pompes à lattes, &c. &c. [illegible]

[illegible] 28000 [illegible] M. REBOUL [illegible]

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Encoignure Bienville et passage de la Bourse.
Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1853.

A la demande d'actionnaires représentant un cinquième des actions de cette Compagnie, une assemblée des actionnaires de la Compagnie aura lieu à ce Bureau le 28 février prochain, à 4 heures de l'après-midi, pour prendre en considération l'urgence d'amender la charte et d'augmenter le capital de la Compagnie.

Les vues de l'assemblée ne pouvant être mises à exécution qu'autant que les trois quarts du capital social seront représentés, les actionnaires sont priés d'assister à la réunion ou de se faire représenter.

Par ordre du bureau des Directeurs
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire. 29 jan

Bureau du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.
Nlle-Orléans, 28 janvier 1853.

AVIS—Les Actionnaires de cette Compagnie ont, à l'assemblée annuelle qui a eu lieu lundi, 24 du courant, fixé le nombre de versements qui seront exigibles pendant l'année courante et fixé l'époque du paiement desdits versements conformément à la 3me section de la charte.—Avis est par le présent donné aux actionnaires qu'un versement de 10 pour cent sera dû et devra être fait au Bureau de cette Compagnie lundi, 4 avril prochain, et 10 pour cent le 3 octobre prochain.
Par ordre du Bureau:
29jv BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1853.
AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette Compagnie qu'un versement de dix pour cent sera dû et devra être fait au bureau de la Compagnie, MARDI, 15 mars 1853.
13jan—au15ms JOHN CALHOUN, Secrétaire

Bureau de l'Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.
Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1853.
LES listes de scrips ayant été reçues, celle de 1849 et un quart de 1850 seront payés aux détenteurs, sur présentation. L. MATTHEWS,
25—jan—1m. Agent

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.
CAPITAL: DIX MILLIONS DE PIASTRES.
FOND de réserve:—Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes les dettes de la Compagnie.
CHS. BRIGGS, Agent,
10janv—1an Encoig. St-Charles et Union

ESSENCE DE GINGEMBRE de la Jamaïque.
DE F. BROWN.
CETTE essence est une préparation d'un mérite rare. Les vertus en sont incalculables pour les diarrhées ordinaires, les commencements de choléra; en un mot, pour tous les cas d'affaiblissement des organes digestifs. L'efficacité de cette essence se fait surtout remarquer aux époques où le choléra sévit et pendant les maladies d'été auxquelles les étrangers sont sujets.
AVERTISSEMENT.—Assurez-vous de l'authenticité de l'Essence qui est préparée que par F. Brown, à son débit de produits chimiques et pharmaceutiques, au coin N. E. des rues Cinquième et Chesnut, Philadelphie, à vendre par tous les pharmaciens bien connus aux Etats-Unis.
En vente chez J. WRIGHT & Co 151, rue de Chartres. 11 déc—1a

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE,
ENTRE PERDIDO ET POYDRAS.
CET établissement est dirigé aujourd'hui par les docteurs—A. Mercier—No 159, rue du Canal; W. H. Williams, 137, rue Carondelet; J. A. Bradbury, à l'hôpital.
Conditions:
Blancs et personnes de couleur libres, de $1 à $5 par jour.
Esclaves .... $1 par jour.
Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à la maison. 9 nov—3m

SECCOMB, VOORHIES & CO.,
Marchands Commissionnaires,
No. 15, rue Tchoupitoulas,
NOUVELLE-ORLEANS.
E. SECOMB, B. P. VOORHIES, S. R. GRIGGS. 25nov

Esclaves à vendre.
UN grand choix d'esclaves de la Virginie et du Maryland est offert en vente au coin des rues Esplanade et Moreau, lesdits esclaves ont été achetés avec soin; ils viennent d'arriver et satisferont en toutes points les acquéreurs.
WALTER L. CAMPBELL,
1 nov—6m Ancien établissement de Slatter.

Vins Fins de Bourgogne.
5 CAISSES Montrachet, 5 do Chambertin, 15 do Nuits, 15 do Romanée, 25 do Chambertin, en très bon état, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
19janv—15 28, rue de la Douane.

EAUX DE VIE—[illegible] pipes Castillon 1845, [illegible] do D & C Boyancey, [illegible] do Lafargue 1825 & 1834; [illegible] à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 14fév 17 et 19, rue St-Louis.

J. S. HOGAN—étant le seul agent, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky, des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, a en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'il offre aux prix des manufactures, savoir: 125 charrues de Hall en fer battu, sans coutre [illegible]

Avec un assortiment de Quincaillerie pour habitations savoir: chaînes, clous coupés et forgés, haches de Hunts, pelles à double et Irlandaises, pantures à plaques et à gonds, [illegible] J. S. HOGAN, 15 jan Encoignure Douane et Levée.

EN magasin et à vendre par les soussignés: 100 caisses eau de fleur d'oranger de L. Sardou, 100 caisses vin Muscat Frontignan; 100 do Vermouth, 40 paniers bouteilles vides, 22 onces; 30 barriques vin rouge pour famille; 400 dame-jeannes de 5 à 2 gallons; 50 balles amandes supérieures de Languedoc; 250 caisses vin rouge, 150 do vin blanc Château Rieussec; 60 paniers huile véritable de Plagniol; 300 caisses vin rouge de la Côte Rôtie.
PAUL JUGE FILS & CO, 21fév 27, rue St-Louis

EN débarquement des navires John Currier et Reindeer, et à vendre par les soussignés: 250 barriques vin rouge; 100 paniers de bouteilles vides; 100 caisses vin Muscat de Frontignan; 30 balles contenant chacune 15 milliers de bouchons fins, surfins et extra fin.
PAUL JUGE FILS & CO, 21 fév 27, rue St Louis

AVIS.
LA maison connue sur cette place sous la raison sociale Daran, Chaigneau & Co. continuera le même genre d'affaires que par le passé, sous la raison Daran, Labiche & Co., attendu que notre sieur A. L. Chaigneau a vendu tous ses droits et prétentions au sieur J. H. Labiche, qui s'est mis à son lieu et place.
DARAN, CHAIGNEAU & Cie.
Nlle Orléans, le février 1853. 17fév

A VENDRE en magasin par les soussignés: 30 barils Porto, 50 barriques vin rouge ordinaire, 70 barils whiskey Monongahela, Bourbon et Rye, 25 barils whiskey Tuscaloosa, 500 paniers anisette fine, 500 do. surfine, 500 paniers anisette superfine, 200 caisses Curaçao surfin et superfin, gd. modèle, 50 do do do do petit do. 150 do Marasquin surfin et superfin, 75 do Eau verte, 150 do Absinthe de diverses marques, 70 do Kirchenwasser do do. 100 do Liqueurs superfines, 200 do do surfines, 350 do. fines, 60 paniers Champagne de diverses marques, 75 caisses vin Muscat, 75 do Vermouth de la marque de L. Noilly, 375 do Vin rouge ordinaire, 80 do do do qualité supérieure, 200 do Fruits à l'eau-de-vie, 100 do Guignolet, &c., &c., &c. Madère, Brandy, Genièvre de Hollande, Sherry, Cognacs, Anisette, Mélisse, Bitters, Peppermint, par barils, pipes, demi-pipes, quarts de pipes, &c., &c.
DARAN, LABICHE & Co., 17 fév 45, Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné: 50 barriques vin rouge; 25 do Bergasse; 60 barils vin blanc; 70 caisses vin rouge Ch. Laffitte et Haut-Brion; 10 do do Ch. Margaux; 20 do fruits assortis; 10 barils vieux Bourbon whiskey; 20 do Monongahela do; 15 quarts Madère; 20 do Port-wine; 45 paniers huile Plagniol; 50 caisses Vermouth Noilly Fils & Co; 50 do absinthe et kirch, diverses marques; Cognac, Rum de la Jamaïque, vieux Madère, &c.
CH. LASSICHERE, 15fév 26, rue St-Louis

L. MAJESTE,
Commissionnaire et Importateur,
Vins Bordeaux et Marseille, Cognacs, Liqueurs, &c. &c.
No 113, rue de Chartres,
21déc—ab Entre St Louis & Conti.

Fdo. de FUENTES & Co,
Marchands Commissionnaires,
No 22, rue de la Vieille-Levée.
Importateurs de produits de Bordeaux, de Marseille et de la Havane. 23dé—1an

34, rue de Chartres, encoignure Douane.
Ouverture de Modes et Nouveautés.
OLYMPE
A L'HONNEUR de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France un bel et riche assortiment de modes et nouveautés, [illegible] OLYMPE ayant mis tous ses soins dans le choix de toutes ses marchandises, ose espérer que les dames voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage. 4 nov

Mme ROBERT,
No 158, rue Royale, encoignure Toulouse,
INFORME les dames de la ville et de la campagne qu'elle a reçu par les derniers arrivages son assortiment de marchandises d'hiver, choisi dans les premières maisons de Paris. Elle en a fait l'ouverture **Lundi 8 novembre.**
On trouvera chez elle tout ce que le bon goût et l'élégance peuvent réunir: Mantelets, manteaux, [illegible] 23 nov—ab

FANNY FRYER & Co,
Rue de Chartres No 54, entre Bienville et Douane,
A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par l'Empire City, un joli choix de fleurs [illegible]

INSTITUTIONS.

[illegible] rue St-Louis, No. 145, entre Bourbon et Dauphine. (ANNEE SCOLAIRE 1852—53.) [illegible] Mme Deron [illegible]

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX,
Pensionnat et Externat.
(ANCIENNE MAISON DE MME LEIBIS.)
Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.
LE nouveau personnel de cette institution répond aux exigences d'un enseignement complet, en **anglais et en français**, dans toutes les branches.

Les élèves peuvent aussi, au gré de leurs parents, suivre l'instruction dans les deux langues à la fois, ou dans une seule d'abord, jusqu'à l'intelligence suffisante de la langue en retard.

Les études musicales (**Piano, Solfège et Chant**), sont, comme par le passé, l'objet de soins attentifs et constants. Le CHANT reste sous la direction de Mlle Calvé, dont le nom est une garantie de bonne méthode et de bon goût.

Les EXAMENS DE MUSIQUE ont lieu le 1er samedi de chaque mois.

L'établissement, monté à grands frais en ville, vient de se compléter par l'acquisition d'une **résidence d'été à Pass Christian.** Cette maison, vaste et agréablement située sur le lac, est destinée aux élèves dont les parents désireront, pour l'été, **éloignement de la ville et continuation d'études.** Mais alors, et comme toujours, la maison en ville reste **établissement principal**, et complètement montée pour l'enseignement **anglais, français et musical.**

L'établissement (ville et campagne) reçoit, aux prix de $6 et $8 par mois, les plus jeunes enfans pour la lecture, l'écriture et l'enseignement purement élémentaire. Les soins les plus minutieux sont donnés à ces premiers éléments, qui influent d'une manière si notable sur toute la suite des études.

L'instruction religieuse a lieu comme à l'ordinaire, et la 1ère Communion se fait au printemps. 28 oct—1an

INSTITUTION DE Mme. PARENT
RUE DOUANE,
Entre Royale et Bourbon.
☞ **Madame Parent** transfère son institution rue de la Douane, entre Royale et Bourbon, dans le local ci-devant occupé par Mme Granet, admirablement convenable pour recevoir des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes. Ce local renferme une cour spacieuse et un jardin pour les récréations. Les appartements sont vastes et bien aérés. Cette institution présente aux parents toutes les garanties et tous les avantages désirables tant pour l'éducation morale que pour l'éducation intellectuelle des jeunes personnes. Toutes les branches d'une éducation solide et accomplie y sont enseignées dans les deux langues par les meilleurs professeurs, ainsi que les arts d'agrément, musique, dessin, peinture et broderie, &c. Un prêtre attaché à l'établissement prépare les élèves à la première communion. M. Gerbier est le professeur de chant.

Madame Parent annonce au public que le professeur Lesesne et le professeur Auchmutz, ex principal du Franklin High School, sont attachés d'une manière permanente à son établissement. [illegible]

M. Lebesque est chargé de l'enseignement du français et de la littérature française. [illegible] des hautes classes d'anglais et de sciences naturelles.

Les études musicales sont dirigées par trois des professeurs les plus distingués de la ville.

Le professeur Allston est chargé des classes de mathématiques.

Une fois par semaine (le samedi) entre midi et une heure, les élèves sont réunies au salon, le but de cette réunion est de leur faire acquérir cette politesse de manières, cette élégance d'usages qui leur sont plus tard si essentiels dans le monde.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'institution. Les parents pourront visiter l'établissement tous les dimanches.

Références:
Hon. P. Soulé, Hon. A. D. Crossman, Rev. M. Lesne, Dr. Mess, C. Roselius Esq. L. Eyma Esq. E. Forstall Esq. W. H. Wilder Esq. 1edéc—1☞

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles.
Sous la direction de Mme CHARPAUX,
Rue du Bayou, Encoignure Claiborne.
NLLE ORLEANS, sept 1852.
CETTE MAISON d'éducation, fondée depuis six ans, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la confiance qui lui a été donnée. [illegible]

CONDITIONS.
Les pensionnaires paient, non compris le blanchissage $20.
Les demi-pensionnaires 12.
Les élèves de la première classe 6.
Les élèves de la seconde classe 5.
Les élèves de la troisième classe 4.
Le prix des leçons de piano est fixé à 8.
Le dessin et la danse se paient à part.
Mme Charpaux invite respectueusement les parents des jeunes demoiselles à visiter son établissement. 8sept—1an

A. BARBAUD,
No 49, rue de Chartres,
VIENT de recevoir par le Lemuel Dyer: Un très-bel assortiment de peignes en écaille pour coiffure, dans le dernier goût, Chemises toile, devants toile et de couleur, Un très beau choix de bracelets à la dernière mode et à des prix modérés, Voitures et calèches pour enfans, Divers objets de fantaisie, Un grand assortiment de cheveux. Parfumerie fine, telle que pommade au Jasmin, à la rose et autres odeurs.
Il vendra au prix coûtant un très-beau choix de vases en porcelaine lui restant et étant décidé à ne plus tenir cet article.
Il continue à donner des leçons de coiffures et faire sur commandes toute espèce de coiffures.
Il continue également à vendre de l'eau de fleurs d'oranger de première qualité. 25 fév

Déballage de Marchandises de printemps.
T. MOREAU,
151, Rue Royale, encoignure Toulouse et 36, St-Charles.
VIENT de recevoir par le navire Lemuel Dyer une partie de son assortiment de printemps, se composant de: Cravates et cols Jaconat Birmingham, soie légère &c; Chaussettes rayées fil d'Ecosse, fil pure, fil Perse pour hommes et enfans; do soie fantaisie; Cols Emile, du américain, du anglais; Caleçons et bonnets de bain; 600 douzaines chemises coton devant toile; Chemises toile de $32 à 90 la douzaine; Chemises toile brodées; Bretelles soie et tricot coton; Jarretières soie; du ruban élastiques; Broderie en complet assortiment; Mouchoirs batiste et fil fetons; foulards; Cannes armées et non-armées; parapluies; Miroirs à mains; peignes à chignon écaille; Dito diadème, dito détaché; bourses dito; Peignes chignon et à retapper Buffle; Houppes, &c. &c. [illegible]
T. MOREAU attend par les navires Wurtemberg, Olivia, Sarah Bridge, Old England et Georges Hallet, le complément de ses marchandises de saison qu'il vendra aux prix les plus réduits. 22fév

IMPORTATION

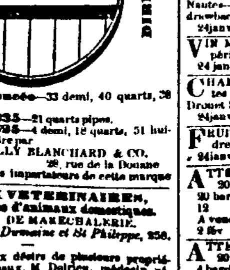

DIRECTE.

4me preuve foncée—33 demi, 40 quarts, 38 huitièmes de pipes.
3me preuve 1825—21 quarts pipes.
3me preuve 1825—4 demi, 12 quarts, 51 huitièmes pipes—A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO. 28, rue de la Douane
10 jan Seuls agents importateurs de cette marque

HOPITAUX VETERINAIRES,
Pour toute espèce d'animaux domestiques.
ET ATELIER DE MARECHALERIE.
Rue Bourbon, entre Dumaine et St Philippe, 258.
CEDANT aux désirs de plusieurs propriétaires d'animaux, M. Dolrieu, médecin vétérinaire, lauréat des écoles vétérinaires de France, vient de transférer son domicile rue Bourbon, où il a établi de vastes hôpitaux vétérinaires pour y recevoir les animaux malades. [illegible]

CIGARES de la Havane—Un très bel assortiment [illegible] DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

INSTITUTIONS.

[illegible] ERASTUS EVERETT [illegible]

INSTITUTION JEFFERSON,
53, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.
LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. [illegible]

Conditions:
Pensionnaires .... $25 par mois.
Demi-pensionnaires .... 16 par mois.
[illegible]

Sont payés à part:
Le Latin et le Grec .... $3 par mois.
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin .... 4 par mois.
La musique .... 10 par mois.
La danse .... 4 par mois.
L'escrime et les exercices militaires .... 2 par mois.
[illegible] 4sep—1an

NEW-ORLEANS & MANDEVILLE COLLEGE,
Rue Condé, No 155, entre Hôpital et Quartier.
FELIX McMANUS, Principal.
CETTE institution, fondée à Mandeville en 1846, et transférée à la Nouvelle-Orléans en janvier 1852, [illegible]

Trousseau. [illegible]

Conditions:
PENSIONNAIRES, $10 d'entrée pour le dortoir, le réfectoir et la salle d'études, PENSIONNAIRES, $25 par mois. DEMI-PENSIONNAIRES, $15 par mois. EXTERNES, $10—1ere. et 2me Classe, par mois. $8—3me. et 4me Classe, $6 et $5—Cours préparatoire. Payables par trimestre et d'avance.
Papier, Plumes, Encre—50 cents.
La Musique, le Dessin, l'Escrime et la Danse sont aux frais des parents. [illegible]

INSTITUTION G. BOYER,
145, RUE CONTI,
ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.
M. G. BOYER, fondateur de cette institution, [illegible]

Branches d'instruction:
Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire et géographie, éléments des sciences naturelles, éléments de sciences philosophiques.

Conditions:
Frais d'études .... $6, 8, 10 par mois.
Demi pension .... 15 par mois.
Pension .... 25 payable d'avance et par trimestre
Blanchissage et raccommodage 4
[illegible]

COLLEGE WASHINGTON,
No 50, rue de l'Esplanade.
MR W. G. WILLIAMS, secondé par de bons professeurs. A. A. DORION, ex professeur au Collège Jefferson, professeur de Français et d'Espagnol. [illegible]
Références: L'hon juge Eustis, J. L. Lewis, F. J. Forstall, L'hon juge Buel, Hon. J. H. Lewis, W. C. C. Claiborne, F. B. LeBeau, G. De Feriet, J. A. Merle. 6sep—1ap

INSTITUTION GOUBAULT,
No 181, rue Toulouse.
M. et Mme BOURSIER, successeurs.
A PARTIR du 1er septembre cette institution a passé sous la direction de M. et Mme Boursier.
Les familles sont invitées à venir visiter l'établissement qui ne laisse rien à désirer. 17nov—6m

COURS DU SOIR POUR LES OUVRIERS.
INSTITUTION GOUBAULT
No 181, rue Toulouse.
M. ET Mme BOURSIER, successeurs.
LES ouvriers qui désirent apprendre ou étudier la langue anglaise sont prévenus que de 7 à 9 heures du soir, il sera, à partir de ce jour—ouvert un cours d'anglais, de français et d'arithmétique.
Prix: quatre piastres par mois payable d'avance. 15nov—6m.

MEDICAMENS homoeopathiques—Reçu en consignation et à vendre par J. J. TARDOS, 31, rue Royale—[illegible]

EN débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge St-Emilion, 40 barriques vin rouge divers crus, marque Focke & Brenburg. 6 barriques Haut Sauterne, do. 12 demi do do do. 708 caisses vin rouge do à vendre par THOMAS PINET & Co, 18 fév 29, rue Conti

ATTENDU par le navire Grenada, de Bordeaux, 20 quarts cognac brandy Pinet, Castillon & Co. 10 demi pipes brandy United proprietors, 60 quarts do La Rochelle & Co. 60 barils do. THOMAS PINET & Co, 28janv 29, rue Conti.

ATTENDU par le Winsor Castle, de Bordeaux: 34 barriques claret Bouvet Jeune, 32 do Sauterne—do do do; 55 barils do do do; 56 caisses do do do—130 caisses claret, 30 quarts brandy 4me preuve, 30 barils do Bouvet Jeune. 30 quarts brandy, 30 barils do St Georges. 10 demi pipes brandy, 50 quarts do, 25 barils do United proprietors La Rochelle. THOMAS PINET & Co, 28janv 29, rue Conti.

MATCHES.
LES ALLUMETTES de L. A. Guillemain rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lacour à New-York, sont à vendre chez 23 déc J. F. LANG No 159, rue de Chartres

AMIDON—20 barils amidon de la Havane, en débarquement du brick Telegraph, à vendre par S. DE VISSER & Co. 25 janv No 26, Vieille Levée

CAFE—146 sacs café vert de première qualité, en débarquement du brick Telegraph, venant de la Havane et à vendre par S. DE VISSER & Co 25 janv 26, Vieille Levée

MIEL—25 barils miel de Cube, en débarquement du brick Telegraph et à vendre par S. DE VISSER & Co. 25 janv No 26, Vieille Levée

FROMAGE—300 caisses fromage du Nord et de l'Ouest, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co., 18janv 15, rue Tchoupitoulas.

CHARBON pulvérisé—20 boucauts attendus par la barque Alvarado, venant de Philadelphie, à vendre par X. LAMBERT, 11fév no. 62, rue des Magasins

CHOCOLAT FRANCAIS—4 caisses chocolat de la marque Gaillard & Co. de Nantes, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 14 fév 17 et 19 rue St-Louis

CIGARES de la Havane—1,350,000 cigares de la Havane de toutes qualités et dimensions et des marques les plus recherchées, en magasin et à vendre par D. BORNIO jnr 22 fév 34, rue Gravier

CAFE de la Havane—61 sacs café de première qualité, en magasin et à vendre par D. BORNIO jnr 21 fév 34, Gravier

423,000 Cigares de la Havane, de toutes qualités et dimensions, en débarquement de la goélette Alice et du brick Adams Gray, venant de la Havane, à vendre par D. BORNIO Jr., 2 fév 34, rue Gravier

SARDINES, Champignons, Cèpes, Petits pois—115 caisses venant d'arriver, de la marque Dethes, Nantes—Sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS, 21janv no. 31, Vieille Levée

VIN MUSCAT—300 caisses vin Muscat qualité supérieure, à vendre par J. & J. TARDOS, 24 janv 31, Vieille Levée

CHAMPAGNE—290 paniers des marques suivantes: Fleur de Bouzy, Verzenay, Bouché Fils & Drouet Star à vendre par J & J TARDOS, 24janv 31, Vieille Levée.

FRUITS au jus—30 caisses fruits assortis, à vendre par J & J TARDOS, 24janv 31, Vieille Levée

ATTENDU par le navire Granada, de Bordeaux, 20 barriques Pauillac, 20 barriques St-Estèphe, 12 do Haut Sauterne. A vendre par E. DECHAMPS, 2 fév 67, rue Condé.

ATTENDU par le navire Granada, de Bordeaux: 20 barriques Chateau Bouscau Médoc, 4 barriques Château Latour Médoc très vieux. A vendre par E. DECHAMPS, 2 fév 67, rue Condé.

A Vendre en débarquement du navire John Currier, de Marseille—30 barriques Bergasse, par E. DECHAMPS, 10fév 67, rue Condé

ATTENDU par le navire Granada, de Bordeaux—25 barriques vin rouge, 12 do Haut Sauterne, à vendre par E. DECHAMPS, 16fév 67, rue Condé

ATTENDU par le navire Winsor Castle, de Bordeaux—60 barriques Vin rouge, à vendre par E. DECHAMPS, 16fév 67, rue Condé

ATTENDU par le navire Windsor Castle, de Bordeaux [illegible] E. DECHAMPS, 67, rue Condé

A VENDRE en débarquement [illegible] de Marseille [illegible] E. DECHAMPS [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le [illegible] mars 1853, à midi, [illegible] Bourbon, à l'adjudication de: Deux grandes tombes en marbre italien, 2 croix [illegible] Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus. [illegible] JAMES P. FRERET, 28 fév—m1 8,12 Shérif de la paroisse d'Orléans

Jean Praderes vs Jean Bizen.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 5806.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 28 février 1853, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:
Un Terrain situé au faubourg Tremé, dans le premier district de cette ville (ci-devant municipalité No 2), à l'encoignure des rues Jackson et Villeré, faisant partie d'un terrain désigné sous le No Huit de l'îlet No Quinze, suivant un plan dressé par Joseph Pilié, ci-devant voyer de la ville, en date du 6 février 1837, annexé à un acte de vente passé devant Félix de Armas, ci-devant notaire public, en date du 17 février 1837.
Ledit terrain mesure en pieds américains environ 32 pieds 6 pouces face à la rue Jackson, sur environ 96 pieds de profondeur et face à la rue Villeré.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent sur ledit terrain, consistant en une maison basse en bois et une cuisine basse en briques, couverte en ardoises.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant, au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET,
20jan—f8.18.28 Shérif de la paroisse d'Orléans

Alexandre Prieur vs. Henry Gobet, administrateur de la succession de Dame Odyle Sylar, son épouse.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No. 6,012—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 22 mars 1853, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:
Un terrain situé au faubourg Tremé, de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St-Pierre, Villeré et Robertson et la Promenade Carondelet, désigné sous le No huit, de l'îlet No soixante-six, suivant un plan dressé par Louis Surgi, architecte, le 28 février 1848, et déposé au bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, pour recours.
Le dit terrain ayant mesure américaine, 21 pieds 7 pouces et 6 lignes face à la rue St-Pierre, sur 60 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, consistant en un hangard et une vieille maison en bois.
Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET,
18fév—22.m11.22 Shérif de la paroisse d'Orléans

L. A. Genty vs Marie Olympe Potier.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5543—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 28 février 1853, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:
L'esclave nommée Marguerite.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET;
29 janv—28.6.18.28 shérif de la paroisse d'Orléans

Guichard Husson vs Emile Riberreau.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5,935—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 7 mars 1853, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, à l'adjudication de:
Le fonds et l'installation du magasin de modes situé rue Royale, entre celles Bienville et de la Douane.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAMES P. FRERET,
21fév—28.3.7 Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—5me Cour de District de la Nlle-Orléans No 6082—Wm G. King et M. Weekling vs leurs créanciers—Dans l'affaire de King & Co.—La cession des biens des pétitionnaires ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et des créanciers de la raison sociale de King & Co., il est ordonné par la Cour que les créanciers desdits pétitionnaires soient convoqués par devant Horace Keeting, notaire public de cette ville, mercredi le 16 de mars 1853, à 10 heures A. M. pour délibérer sur les affaires des pétitionnaires et pour la nomination d'un ou de plusieurs syndics. En même temps toutes poursuites judiciaires contre leurs biens et personnes sont suspendues.
Wm H. Hunt Esq. est nommé avocat pour représenter les créanciers absens.
Par ordre de la Cour, le 11 février 1853
[L. S.] K. LOEW,
14 fév—2m30 député greffier

Marchandises sèches.
A. STURZENEGGER & ETERNOD,
44, rue Bienville, encoignure Chartres,
VIENNENT de recevoir par les navires Nelson, Connecticut, Peter Marcy, John Parker et [illegible], un nouvel et riche assortiment dans les marchandises suivantes: Gros du Rhin noir, gros brillant, Serges, cravattes de soie noire, Rubans, gros de Naples unis et façonnés, velours en satin, Crêpe de Lyon, gants et mitaines blancs, brodés, Ombrelles, parapluies et demi parapluies, Eventails, [illegible]

AUG. Z. CAVELIER L. F. MAXENT
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No 161,
INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que par le passé sous la raison sociale de A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 18f

EN débarquement du navire Orléans, venant de Bordeaux: 60 barriques vin rouge C. C. Queyries 1848, 16 do do C. J. Pessac 1848, 10 do do C. C. La Mission, 1847, 162 caisses vin rouge C. C. Haut Brion La Mission, 1841, 1844, 1842, 1846 à vendre par CAVELIER & MAXENT, 8 nov 161, rue Royale

EN débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux—100 barriques vin rouge, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORF, 21fév 13 et 15 rue St Louis

DERNIEREMENT REÇU—10 tierçons jambons de la marque "Stag Shay" à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORF, 21fév 13 et 15, rue St Louis

CIGARES de la Havane—150 000 cigares de qualités assorties, en débarquement de la goélette Cornelia, venant de la Havane, et à vendre par M. CABALLERO, 18 fév 36, rue de la Vieille Levée.

MIEL D'ABEILLE—5 barils et 5 boucauts, en débarquement de la goélette Cornelia, venant de la Havane, à vendre par P. CUSACHS, 18 fév encoignure Royale et St Philippe

COGNAC—60 quarts Alex. de Montezan 1840, en débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux et à vendre par J. & J. TARDOS, 19 fév 31, Vieille Levée

ASPERGES DE LUBECK—300 boîtes d'Asperges de Lubeck, venant d'être reçu via New-York, en magasin et à vendre par DUNTZE & IKEN, 17fév Encg Royale et Conti

GELEE DE POMMES—100 pots de gelée de pommes de Lubeck, en très bon article, à vendre par DUNTZE & IKEN, 17fév Enc Royale et Conti

CAFE—100 sacs café de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 22fév 37, rue Commune

CIGARES de la Havane—Les qualités suivantes de Regalias de choix: 25,000 Los Arabes; 45,000 Monte Christo; 30,000 Sevillana et Orleans. 24,000 Nueva Empresa, Et 800 milliers d'autres Regalias, Londres, Panetelas, Vegueros, &c à vendre par LABORDE & XIQUES, 22fév 37, rue Commune

MIEL de Cube—15 barils de miel épais et blanc de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 22fév 37, rue Commune

ALCOHOL—12 barils alcohol J. D'Honnergue & Co., reçus et à vendre par BERNARD TURPIN, 10 fév 20, Vieille Levée.

EN magasin—5,000 demi et quart de boîtes sardines des dernières reçues, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 10fév 13 et 15, rue St Louis

AMANDES à la dame—En caisses de 25 livres, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 12fév 34 Vieille Levée.

CONFITURES—10 caisses et barils en débarquement de la goélette Midas, à vendre par R. CAHUZAC & Co., 11fév 30, Vieille Levée.

GENIEVRE de Hollande—10 pipes marque Sw, attendu par le navire [illegible], de Rotterdam, à vendre par B. VALLE, 2 fév 73, rue des Magasins

MARSEILLE.
EN débarquement des navires Reindeer et John Currier, venant de Marseille: 100 barriques vin rouge de Bergasse, 50 caisses Vermouth de Noilly Fils, 40 paniers bouteilles vides, 200 caisses salaisons de boeuf de Jean Charles, 200 paniers grandes bouteilles huile Jas Plagniol, 50 do demi do do do, 2 balles bouchons, à vendre par B. TALAMON, 16fév 186, rue Royale

FROMAGES DE GRUYERE
EN débarquement du navire Lemuel Dyer, venant du Havre: 2 boucaux fromage de Gruyère, 1re qualité, à vendre par B. TALAMON, 16fév 186, rue Royale

EN magasin et à vendre par le soussigné: 15 barriques vin de Bergasse, 10 barriques vin blanc Haut Sauterne, 70 barils do do. 6 demi-pipes Cognac Edmond Jaulin, 95 quarts do do do, 32 do très vieux do do, 35 damejeannes de 5 gallons whiskey d'Irlande. X. LAMBERT, 21 fév 62, rue des Magasins

WHISKEY MONONGAHELA—25 barils en magasin à vendre par X. LAMBERT, 21fév 62, rue des Magasins.

VIN DE MADERE—30 barils, en magasin, à vendre par X. LAMBERT, 21fév 62, rue des Magasins.

VIN ROUGE—40 barriques vin vieux pour famille, en magasin et à vendre par X. LAMBERT, 21 fév No 62, rue des Magasins

20 DAMEJEANNES vieux Cognac, 10 do vieux vin d'Oporto. 15 damejeannes do Madère. 10 do do Xérès. 25 caisses vin Sauterne, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 10 jan 28 rue de la Douane

EAUX-DE-VIE—50 quarts Ph. Godard & Co; 25 quarts M. Castillon 1825; 10 quarts Paulin Lafargue; 10 quarts do. En débarquement du navire Sylphide, venant de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 21fév 17 et 19, rue St-Louis

CHAMPAGNE—55 paniers vin de Champagne en bouteilles et demi bouteilles, de la marque supérieure Ruinart père et fils à Reims, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 21fév 17 et 19, rue St-Louis

RAISINS de Corinthe—Un baril de raisins de Corinthe, de la nouvelle récolte, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 21fév 34, Vieille Levée.

Vermicelle! Vermicelle!
REÇU par [illegible] C. CARRERE, rue Condé [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente, par catalogue, de Verrerie de Boston et Sandwich.
PAR R. B. SYKES.
MARDI 1er mars, à 10 heures et demie, il sera vendu à son magasin d'encan, Nos 52 et 53, rue des Magasins, au premier:
500 caisses de verrerie comprenant un assortiment complet pour le commerce, et un grand nombre de nouveaux modèles.
[illegible] pour la compagnie de verrerie de Boston et Sandwich.
Conditions—$100, comptant; de $100 à $300, en billets à 90 jours; de $300 à $1000, billets à 6 mois; au-dessus de $1000, 8 mois de crédit en billets approuvés.
Des catalogues et échantillons de la verrerie pourront être examinés plusieurs jours avant la vente. Le commerce est invité à venir examiner les marchandises. La vente est positive. 24 fév

Propriété de valeur dans le Troisième District, à un ilet de l'Esplanade.
PAR ANTHONY FERNANDEZ,
ENCANTEUR,
Bureau, Passage de la Bourse, No 51.
MERCREDI, 2 de mars, dans la Rotonde de la Bourse, rue St Louis, à midi, il sera vendu cette jolie propriété renfermée dans l'îlet compris par les rues Kerlerec, Robertson, Esplanade et Claiborne, et formant l'encoignure des rues Kerlerec et Claiborne, bâties sur un terrain mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne, sur 99 pieds 8 pouces et sept lignes de profondeur et face à la rue Kerlerec, et 91 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 6, et 32 pieds 5 pouces de large sur la ligne du fond, avec une maison de maître composée de quatre appartements, avec une galerie de 9 pieds de large et un cabinet de chaque côté, et quatre autres chambres dans les mansardes, parfaitement finies et enduites; la maison est briquetée entre poteaux jusque sous le toit et couverte en ardoise, avec 4 lucarnes; la maison est ornée de corniches et est enduite en ciment; la cuisine est aussi couverte en ardoise et briquetée entre poteaux jusqu'au toit, composée de deux grandes cuisines en bas et deux caves de chaque côté avec deux grandes chambres au-dessus, cour carrelée en briques, puits en briques, avec deux citernes. On peut avoir le terrain à côté, face à la rue Claiborne, à un prix raisonnable.
Aussi, un terrain situé rue des Français, entre Girod et St Jean Baptiste.
Les plans sont exposés à la Bourse.
☞ On engage les acheteurs à visiter la maison, attendu qu'elle en mérite la peine; elle est louée et peut donner $40 par mois.
Conditions à la vente. 25fév—5f

Pour cause de départ.
Vente d'Esclaves à crédit.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.
JEUDI, 3 mars 1853, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:
WILLIAM, nègre de champ, âgé de 21 ans.
DAN, do do de 24 ans.
WILLIAM, griffe, do de 36 ans.
BALDWIN, maçon, de 21 ans.
LOUISA, négresse, couturière, de 26 ans.
MARCELINE, cuisinière, de 28 ans.
LUCY, négresse de champ, de 25 ans, et son fils âgé de 8 ans.
BLACK, nègre de champ, âgé de 35 ans.
Conditions—Un crédit de 12 mois sur billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dits esclaves portant 6 p.c. d'intérêt.
Les actes de vente pardevant Moneghan et Roselius, notaires publics. 26fév

Succession de Hilaire Courcelle.
Belle maison de résidence dans le 3me district, et propriété dans le faubourg Tremé.
PAR N. VIGNIE, encanteur.
SAMEDI 5 mars 1853, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:
Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues St-Ferdinand, Port, Craps et Grands Hommes, mesurant 44 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue St Ferdinand, sur une profondeur de 131 pieds 6 pouces et 2 lignes. Ensemble une maison en face de la belle propriété de M. E. Vallée, couverte en ardoises, construite avec soin, contenant quatre chambres avec cheminée en marbre, un corridor, une galerie vitrée, etc., dans la mansarde, deux jolies chambres et quatre cabinets, cuisine haute de quatre pièces, dépendances, chambres dans la cour, serre chaude, parterre, etc.
Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues du Chemin du Bayou, Ursulines, Marais et Tremé, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Marais, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes. Ensemble une maison de deux chambres, galerie, etc., et deux chambres dans l'attique, cuisine avec chambre au-dessus, latrines, etc.
Conditions—Un quart comptant, et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois.
Les actes de vente pardevant O. De Armas, notaire public. 25 fév—5

Deuxième vente annuelle des Terrains de la Batture.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.
IL sera vendu à l'encan, mardi 15 mars 1853 et le jour suivant, chaque jour à midi, à l'Arcade Banks, rue des Magasins, No 77, en vertu d'un acte de la Législature approuvé le 21 mars 1851, et intitulé: "Acte relatif à la batture en face du Second District de la Municipalité No 2 de la Nlle-Orléans," [illegible] les terrains suivants:
1°—**La balance des lots de terre** qui avaient été offerts à la vente qui eu lieu le 15 mars 1852, savoir:
Le lot No 6, dans l'îlet compris entre les rues Front Levee, Fulton, Commune et Gravier [illegible]
2° **Les lots** Nos 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 dans l'îlet compris entre les rues Front Levee, Fulton, Gravier et Poydras [illegible]
3° **Les lots** Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 14 et 15 dans l'îlet compris entre les rues Front Levee, Fulton, Poydras et Lafayette.
4° **Les lots** Nos 2, 3 et 4 dans l'îlet compris entre les rues Front Levee, Fulton, St Joseph et North Market.
5° **Les lots** [illegible] dans l'îlet compris entre les rues Front Levee, Fulton, South Market et Delord.
Le lot No 5 forme l'encoignure des rues Delord, Fulton et Front Levee.
6°—**Un lot de terre** désigné par le No 1 dans le triangle [illegible] Front Levee, Delord et rue Notre Dame.
7°—**Un îlet ou lot de terre**, compris entre les rues Canal, Commune, Fulton et Front, désigné par le No 1.
8°—**Neuf lots de terre**, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 dans l'îlet compris entre les rues Fulton, Front, Commune et Gravier.
9°—**Quinze lots de terre**, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 dans l'îlet compris entre les rues Gravier, Poydras, Fulton et Front.
10°—**Seize lots de terre**, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'îlet compris entre les rues Poydras, Lafayette, Fulton et Front.
11°—**Quinze lots de terre**, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 dans l'îlet compris entre les rues Lafayette, Girod, Fulton et Front.
12°—**Dix lots de terre**, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 dans l'îlet compris entre les rues Fulton, Front, Girod et Notre Dame.
13°—**Neuf lots de terre**, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 dans l'îlet compris entre les rues Notre Dame, Julia, Fulton et Front.
14°—**Vingt-trois lots de terre**, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 dans l'îlet compris entre les rues Julia et St Joseph Fulton et Front.
15°—**Cinq lots de terre**, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 dans l'îlet compris entre les rues St Joseph, North Market, Fulton et Front.
16°—**Cinq lots de terre** désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 dans l'îlet compris entre les rues South Market, Delord, Fulton et Front.
17°—**Sept lots de terre** désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 dans l'îlet compris entre les rues Fulton Front, Delord et les bâtisses triangulaires.
Ces terrains offrent des très grands avantages à ceux qui désirent y élever des bâtisses, [illegible]
Conditions de la vente: Un cinquième comptant et la balance [illegible]
Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs. Des plans typographiques des terrains [illegible] 3fév

No. 116, rue de la Vieille Levée,
(Entre les deux Marchés.)
C. CARRERE
VIENT de recevoir les articles suivants, lesquels sont offerts à des prix très réduits:
Fournitures de bâtisse:—Peintures, couplets, crochets, poignets, verroux, serrures, loquets, vices, clous.
Outils pour charpentiers:—Galères, varlopes, rabots, moulures, scies, équerres, niveaux d'eau, vilbrequins, etc.
Coutellerie:—Couteaux de poche, razoirs, poignards, plumes métalliques, cuirs à razoirs, cartes à jouer, dominos, aiguilles, papier, etc.
Articles de chasse:—Fusils, plombs, capsules, couteaux de chasse, articles de pêche, poires à poudre, cordes de violon, lunettes, peignes, etc. 24déc

VIN en barriques—74 barriques vin rouge, bon vin de famille, à vendre par J & J TARDOS, 24janv no. 31, Vieille Levée

VIN en caisses—1800 caisses de différentes marques sous les clés de la Douane, à vendre par J & J TARDOS, 24janv no. 31, Vieille Levée

VIN blanc en caisses—700 caisses sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS 24janv no. 31, Vieille Levée

VIN blanc—100 barils vin blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS 19 fév 31, Vieille Levée

VIN de Porto **F. Durand.**—1,000 quarts de pipes Porto, à livrer par le navire St-Paul, venant de Port Vendres, à vendre par J & J TARDOS, 4 fév No 31, Vieille Levée.

CAFE de la Havane—200 sacs café vert de 1re qualité, en magasin et à vendre par Y. QUADRAS & Co., 21 fév No 16, rue de la Douane.

CIGARES—700,000 cigares assortis, à vendre par Y. QUADRAS & CO., 21 fév No 16, rue de la Douane.

VINS de Madère et Xérès—A vendre par Y. QUADRAS & Co., 21 fév No 16, rue de la Douane.

PAPIER pour cigarettes—25 balles "Las Parcelas," à vendre par Y. QUADRAS & Co., 21 fév No 16, rue de la Douane.

TABAC en feuille de la Havane et de Cube, constamment en main, pour capes et tripes, à vendre par Y. QUADRAS & CO., 21 fév No 16, rue de la Douane.

REÇU de la Havane par la barque américaine Ann Laudon et à vendre par les soussignés: 20,000 Regalias Constancia. 20,000 do Panameno. 20,000 Millares F. T. V. Y. QUADRAS & Co., 21 fév No 16, rue de la Douane

Vinaigre.
EN magasin et en débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux—45 barils vinaigre français, à vendre par FAURES & NORMAN, 21 fév 33 et 35 Royale

Cigares de la Havane.
947,000 cigares de toutes qualités et des marques les plus recherchées, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jnr. 34, Gravier 7 jan

VIN CHAMPAGNE—*Fleur de Bouzy*—45 paniers à vendre par FRED. LOISON, 11 fév 24, rue de la Douane

VINS fins, Bordeaux et Bourgogne—150 caisses à vendre par FRED. LOISON, 11 fév 24, rue de la Douane

VIN muscat—200 caisses, à vendre par FRED. LOISON, 11 fév 24, rue Douane

CORSETS sans coutures—50 douzaines, à vendre par FRED. LOISON, 11 fév 24, rue de la Douane

TAPIS de table, riches—100 Tapis à vendre par 11 fév FRED. LOISON, 24, rue Douane

CHEMISES de dessous en coton—2 caisses renfermant 100 douzaines chemises, à vendre par 11 fév FRED. LOISON 24, rue Douane

VERMOUTH de Noilly fils—150 caisses en débarquement du navire John Currier, de Marseille, à vendre par FRED. LOISON, 11 fév 24, rue de la Douane

LETTRES en cuivre [illegible] LEON FINSARD & Co. [illegible]

VIN DE BORDEAUX—60 barriques vin de Bordeaux, [illegible] A vendre par ANT. GIRAUD, 7 fév 60, Vieille Levée

---

VENTES A L'ENCAN.

Eaux de vie Françaises, Vins, &c.
PAR BERNARD TURPIN.
SAMEDI, 5 mars 1853, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au magasin de MM. J. & J. Tardos, importateurs, No 31, rue Vieille-Levée:
536 futailles eau-de-vie en 1/2 et 1/4 de pipes, des marques suivantes: Jean Louis, Maglory, Castillon, Otard Dupuy & Co, A. de Mondore, J. Hennessy, John Durand &c, &c. Les eaux de vie sont toutes sous les clés de la Douane.
1000 quarts vin de Porto, F. Durand (devant arriver par le St-Paul.)
25 barriques vin de famille supérieur.
100 barils vin blanc.
1800 caisses vin rouge, Margaux, St-Julien, St-Emilion, &c.
333 caisses vin blanc, Haut-Sauterne.
300 do vin muscat F. Durand (supérieur.)
24 do cerises à l'eau de vie.
80 paniers Champagne "Verzenai."
39 do do "Bouché."
Conditions—$300 comptant, au-dessus de $300, 60 jours; au-dessus de $500, quatre mois; au-dessus de $1000, six mois pour des billets à la satisfaction des vendeurs.
Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente. 24fév

Grande vente sans réserve et à longs termes de très beaux terrains, élevés et bien égoutés, situés près du Chemin du Bayou.
Vente pour opérer un partage.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.
SAMEDI, 5 mars 1853, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:
Soixante cinq lots de terre avantageusement situés dans le voisinage de cette ville, à environ deux îlets des rues pavées et tout près de la jonction des chemins du Bayou et de Gentilly. Ces lots sont en grande partie couverts d'orangers, et d'arbres fruitiers et comprennent toute cette partie améliorée de la belle propriété appartenant autrefois à la succession de Labédoyère Kerlion. Ensemble les constructions et améliorations qui s'y trouvent. Le plan est maintenant exposé à la Bourse.
Conditions: Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque sur les dits lots.
Les actes de vente pardevant J. E. Holland, notaire public. 24fév

CHARLES BYRNE,
Manufacturier d'objets en cuivre, tole et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,
46 rue Tchoupitoulas, 46,
A constamment en main un assortiment complet de **Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poeles, &c.**
Et en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.
☞ Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne. 18déc—1☞

Manufacture de Sirops et Candis.
JOHN WINCON,
Confiseur et Patissier,
No 55, rue de la Vieille Levée.
VENTE EN GROS ET EN DETAIL. 15fév—1an—ab

U. A. POLLARD. C. W. POLLARD. ALF. ROUSSET
URIAH A. POLLARD & Co.,
No. 76, rue du Canal, entre Chartres et Levée.
NOUVELLE-ORLEANS,
IMPORTATEURS DE QUINCAILLERIE,
Parfumerie, Brosserie, Jouets, Peignes, Articles de Fantaisie.
Les marchands de la Ville et de la Campagne sont invités à venir examiner leur assortiment, avant de faire leurs achats. 20nov—1an

PHILIPPE ALLENET,
53 et 55, rue de Chartres.
EN débarquement du vapeur Crescent City, du Benj. Franklin, du navire Vicksburg et autres arrivages prochains, un assortiment de garnitures pour la saison de printemps:
Garnitures en soie, en fil et en coton; tresses et passementeries en coton et en laine; lacets ondés et passementeries en coton de couleurs; galons ornés très légers pour garnitures de printemps; dentelles de Saxe en fil de lin; rubans de velours en soie de tous les numéros, rubans de velours en coton.
L'établissement est aussi très abondamment assorti de toutes sortes de fournitures pour la broderie et les travaux à l'aiguille, laines et soie à broder, fils de coton et de lin floches, et modèles pour broder, repriser et tricoter, modèles assortis, aiguilles, crochets, métiers à broder; enfin tout ce qu'on peut désirer en ce genre.
Les autres articles d'utilité, même de fantaisie, n'y ont pas été oubliés non plus: peignes écaille et buffle en écaille, en buffle imitation et en buffle; peignes à démêler de toutes sortes, brosses à habits, à tête, à dents, à ongles. Parfumeries, savons, poudre de riz, lettre, houppes à poudrer, etc. 19 fév

SUCRE de la Havane—400 caisses sucre blanc, jaune et brut, en débarquement de la goélette Midas, à vendre par R. CAHUZAC & Co., 11fév No 30, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—200 000 Regalias, Millares et Londres, en débarquement de la goélette Midas, à vendre par R. CAHUZAC & Co., 11fév 30, Vieille Levée.

CAFE de la Havane—127 sacs de 1re qualité, en débarquement de la goélette Midas, à vendre par R. CAHUZAC & Co., 11fév No 30, Vieille Levée.

INDIGO—50 surons de Caraque, 10 caisses de Manille, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co 29 janv No 88, Vieille Levée

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, arrivé du Havre: 10 caisses absinthe marques de Versin et Lecoultre, 70 do do C. F. Berger. A vendre par J. N. [illegible], 14 fév coin Condé et Douane

Académie d'écriture et de tenue des livres de Dolbear, No 106, rue du Canal, ancien N. 56.
[illegible] RUFUS DOLBEAR. 11fév

Plantes nouvelles et étrangères, importées directement de France,
MARTIN & Cie, [illegible]

Eaux-de-Vie.
10 demi-pipes Cognac marque J. Hennessy,
20 quarts do "Union Vineyard" propr.
10 do do do do
20 do do Eyquem & Fils 1827,
10 do do Ch. Jolid, 1845—1850,
20 do do do do
10 huitièmes do do do
10 quarts do Larronde 1825,
20 do do Goldenburg 1805 et 1830,
10 do do Th. Drouet 1825,
10 huitièmes do do do
10 do do H. Eschat 1803.
A vendre par V. & J. MAIGNAN, 3fév 85 et 85, rue St-Louis

EN magasin et à vendre par le soussigné: 10 barriques vin rouge St-Julien Médoc pour famille, 10 do vieux Margaux do, 10 barils vin blanc Haut-Sauterne, au choix. A vendre par A. DELAMARE, 10 fév No 9 rue Bienville

A VENDRE.
UNE **Habitation Sucrerie** de valeur située dans la paroisse d'Orléans, rive droite du Mississipi, à environ 5 milles au-dessous de la ville; ensemble avec cinquante-deux nègres, mules, chevaux, boeufs, charrettes, charrues, &c, &c, nécessaires pour l'exploitation. Cette habitation a environ 34 arpents de face sur 40 arpents de profondeur.
Il y a 50 arpents de cannes d'une année et 300 arpents de plant.
Pour plus amples informations s'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO. 22 janv 17 et 19, rue St-Louis.

Avis aux consommateurs d'huile de Camphine.
PAR suite de l'augmentation des prix de l'Alcool et de l'esprit de térébenthine, les soussignés ont été forcés d'augmenter le prix de l'huile de camphine à **Une piastre le gallon** en détail. Leurs pratiques pourront, comme à l'ordinaire s'en procurer à ce prix.
E. WOOD PERRY, 68 rue des Magasins
O. SAULAY, 183 rue du Camp
MILL. R. HARRIS & WALDO, 75 rue du Camp
B. NAU RE & Co. No 25 rue Condé
W. L. CUSHING & Co. LUES GROTE,
F. ROIG, N. W. RYAN. 12 fév—1m

REÇU par le Wm Penn, de New-York, un assortiment de baleines de toutes longueurs, pour robes et corsets; Peignes Bloomers, aiguilles Warrin; Epingles de numéros assortis; Cartes steamboats et autres; Fil Marshall 1re et 2me qualité; Fil Alexandre de tous numéros.
Par le Silas Holmes
2000 cordons souliers demi yarde; 100 grosses lacets corsets; 50 do marteaux à tapis; Eventails lathannier superfins; Casserille en boîtes; Peignes fins en ivoire, et autres articles.
Le tout à vendre en gros seulement, aux prix les plus modérés, par M. P. CHASSANIOL

Librairie Religieuse et Classique.
CHARLES GUERINEAU & CO.
203, Rue Royale, au coin de la rue d'Orléans,
Seuls agents en cette ville pour les Orgues expressives de Stein.
ONT reçu par les derniers arrivages de France un grand assortiment d'ouvrages religieux et classiques, qui, ajouté au fonds qu'ils avaient déjà, rend leur collection d'ouvrages de ce genre aussi complet que possible—Cette collection comprend aussi un grand nombre d'ouvrages à reliures très riches pour présents et pour prix.
Leur fonds d'ornements d'église et de croix, chapelets et médailles, a été considérablement augmenté.
Parmi les articles de nouveauté qu'ils offrent aussi en vente se trouvent quelques objets d'art qui méritent l'attention des amateurs.
Leur assortiment de parfumerie des magasins de L. J. Piver, de Paris et de Londres, et de Lamar, de Paris, ne laisse rien à désirer.
Ils ont l'honneur de prévenir le public que la liste de souscription à leur cabinet de lecture est ouverte. 24déc—ab.

DEPOT DE DRAP DE BILLARD
Des premières Fabriques Françaises.
P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de **drap pour billard**, et que, d'après un arrangement fait avec les dites fabriques, il recevra des envois successifs qui maintiendront toujours au plus grand complet ces assortiments.
Il annonce aussi que ses prix seront toujours, plus que jamais, au plus bas de la place. 8oct

Cabinet de dentiste au prix de New-York.
CHARLES E. KELLS, (DE NEW-YORK)
DENTISTE, a transporté son atelier de l'encoignure St-Charles et North, au No. 106 rue du Canal, 2de porte après Bourbon.
NOUVELLE-ORLEANS
VIENT D'ETABLIR son cabinet d'une manière permanente en cette ville. Les personnes ayant besoin des soins d'un dentiste de talent sont invitées à le visiter et à s'informer des prix de ses opérations.
Les meilleures références seront données et les personnes désirant des rateliers complets, avec toutes les **dernières améliorations** pourront le faire exécuter par lui à moitié prix des autres dentistes. On garantie le travail dans tous les cas. Conditions, comptant. 25janv—1an

Changement de Cabinet.
A. L. PLOUGH sr., Dentiste,
INFORME ses amis et le public qu'il a transporté son cabinet au **coin des rues Canal et Bourbon**, première porte, et entrée particulière, rue Bourbon, directement en face de la Synagogue. [illegible]

Dr. P. BLANCHARD,
Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **rue Royale, No 204**, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

[illegible] Importateur de Marbres [illegible]

VENTES DE CE JOUR.

Vente à crédit de Vêtements d'été, Chemises, [illegible]
PAR J. E. BLACHE & Co.
LUNDI 28 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77,
150 lots d'habillements d'été comme suit: Paletots, habits, redingotes et sacs en alpaca, en Queen's cloth, en drap d'été et en cachemir français; pantalons en alpaca, en coutil et en cotonnade; caleçons en coton blanc et écru; chemises en coutil, chemises blanches extra-fines; cravates en soie, bretelles, parapluies en coton, &c.
Conditions libérales à la vente. 26 fév

Domestiques de choix à six mois de crédit.
PAR J. A. BEARD & MAY, ENCANTEURS.
IL sera vendu à l'encan, lundi 28 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks:
La griffonne MARY, âgée d'environ 26 ans, bonne domestique de maison, blanchisseuse, repasseuse et quelque peu cuisinière, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.—La négresse AMEY, âgée de 26 ans, excellente couturière, domestique de maison et quelque peu cuisinière créole; elle est pleinement garantie et n'a pas de vices.
Conditions—Six mois de crédit en billets endossés en ville à la satisfaction des vendeurs. Lesdits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance.
Les actes de vente pardevant J. O. Starke, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24 fév

PAR F. FERNANDEZ.
LUNDI prochain, 28 courant, à 4 heures P. M. au No 157, rue du Cirque, entre Hevia et Girod. Il sera vendu:
Un assortiment de meubles, comprenant armoires, chaises, tables, tapis, linge, &c. 25 fév

VENTES A L'ENCAN.

Vente à l'encan de Marchandises Sèches.
PAR F. H. PETITPAIN.
MARDI le 1er mars, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, Nos 20 et 22, rue Bienville, 195 colis et lots de marchandises de saison comme: Indiennes, Jaconats et Mousselines imprimées, Barèges français, haute nouveauté, Mousselines Suisses, Mouchoirs batiste fil, Mouchoirs madras, dentelles valenciennes, broderies, bas et chaussettes, ginghams, toile d'Irlande, coton sur bobines, éventails de Chine.
De Plus:
28 caissettes parasols soie et parapluies, en débarquement.
Conditions libérales à la vente. 26fév

Succession de Peter Beckman.
Meubles, Installations, Liqueurs &c.
PAR BACH & JAMES, Encanteurs et estimateurs, No 59, rue Gravier.
JEUDI, 10 mars 1853, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au coin des rues Orange et Religieuse, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 février 1853, les biens meubles suivants, appartenant à la succession de Peter Beckman:
Un lot de meubles, liqueurs, installations, &c., &c.
Conditions comptant. 26fév—7 10ms

Vente sans réserve d'une habitation établie en Sucrerie au-dessous de la ville de Baton-Rouge, pour clore une société.
PAR N. VIGNIE, encanteur.
Bureau, enc. Conti et Passage de la Bourse.
MARDI 15 mars 1853, à midi, il sera vendu sans réserve dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis:
Une grande et belle habitation établie en sucrerie, dans la paroisse de Ouest Baton-Rouge, faisant face à la rive droite du fleuve Mississipi, à un mille et demi au-dessous de la ville de Baton Rouge, bornée sur la ligne supérieure par l'habitation du Dr Patrick, et sur la ligne inférieure par l'habitation du Col. Nolan Stewart. La dite habitation mesure mille arpents de superficie plus ou moins. Ensemble tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent, consistant principalement en une sucrerie en briques, machine à vapeur, &c., bestiaux, instruments aratoires, &c. &c. ainsi que quatre-vingt une têtes d'esclaves, dont trente sept proviennent de la succession de Julien Poydras, et sont sujets à une clause de son testament.
Termes et conditions—$30,000 comptant et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque sur l'habitation et les esclaves, divisés en coupons à la convenance des vendeurs et domiciliés à la Banque de la Louisiane. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 p. 0/0 par an jusqu'à parfait paiement et ce comme clause pénale seulement.
L'acte de vente pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Pour plus amples renseignements ainsi que pour la liste des nègres, s'adresser au bureau de l'encanteur. 26—f—[illegible]

A la Maison Rouge, No 1, sur la Levée.
Ouverture de la maison—Nouveau Rabais!
LES soussignés [illegible] **Magasin bon marché**, [illegible] C. LAROUSSINI & CO, Maison Rouge, No 1, sur la Levée. [illegible]

BOUTEILLES vides—500 paniers bouteilles vides [illegible] O. VALETON & Co.

VIN rouge—[illegible] O. VALETON & Co.

VIN de Muscat—[illegible] O. VALETON & Co.

CORNICHONS [illegible] O. VALETON & Co.

[illegible] O. VALETON & Co.

HUILE DOUCE—[illegible] O. VALETON & Co.

CAFE—[illegible] LABORDE & XIQUES, 35, rue de la Commune

COGNAC—547 futailles des marques suivantes: Jean Louis 1811—Jean Louis 1755—Maglory 1824—MM. Castillon 1825—Otard Dupuy & Co—J. Hennessy & Co—J J Durand, Cognac 1848—A. Seignette Jaulin 1842—A. de Mondore 1840—Alex de Montezan 1840—John Durand & Co Bordeaux—John Durand & Co. La Rochelle. Sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback à vendre par J & J TARDOS, 21janv No 31, Vieille Levée

EN débarquement du navire Bay State, venant de Bordeaux: [illegible] A vendre par J. B. PREAU & Co., 7 fév No 31 et 33, rue Gravier

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,
A REÇU une commission pour prendre des actes et représenter des absents, pour administrer des serments, prendre des témoignages, reconnaître des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivants, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, MISSISSIPI, FLORIDE & TEXAS. 21sept—1an

ELIXIR HYGIENIQUE
Contre le Mal-de-mer
DU Dr. EDOUARD MARTIN.
DEPUIS un certain nombre d'années, le monde scientifique, les Médecins surtout, s'étant aperçus du vide causé dans l'immense collection des agents curatifs, par l'absence de toute composition, de toute substance propre à arrêter ou au moins à pallier les effets désagréables du mal-de-mer, proposèrent divers remèdes, simples ou combinés, ayant pour but de remplir cette lacune. Ces remèdes, après maints essais, n'ont répondu que médiocrement aux espérances qu'on en avait conçues; on peut s'en faire une idée exacte en feuilletant les journaux de Pharmacie, de Chimie et de Médecine de tous les pays, publiés depuis 1843.

L'inventeur de l'Elixir Hygiénique vient enfin d'atteindre ce but si longtemps convoité. Après bien des essais, des tâtonnemens, des altérations dans la proportion des substances employées à composer cet Elixir, il est parvenu à pouvoir offrir aux voyageurs une liqueur très agréable au goût, inaltérable dans les divers climats du globe, et indécomposable par la vieillesse.

Cette liqueur arrête instantanément le mal-de-mer et remet l'estomac dans son état normal. Quelque délicate que soit la constitution de la personne qui en fait usage, l'Elixir Hygiénique agit avec la même infaillibilité et lui procure un bien-être général. Les nausées cessent comme par magie; le calme renaît; le sommeil est plus doux, l'appétit est éveillé; la digestion s'effectue promptement sous l'influence de cet Elixir Hygiénique et Tonique.

L'inventeur ayant pu, pendant un récent voyage, faire lui-même un essai décisif de son médicament, s'est décidé à le livrer au public. Il pourrait, à l'appui de ce qui précède, produire les témoignages de plusieurs capitaines de navires, mais il se borne à citer l'opinion d'un des capitaines les plus intelligents et les plus distingués de la Marine Marchande Française. M. le capitaine Labory ayant bien voulu par lui-même expérimenter, sous une autre forme, ce médicament pendant plusieurs voyages, exprime le résultat de ses essais de la manière suivante:

Cher Docteur,
Pendant mes derniers voyages en France, j'ai eu occasion d'essayer sur divers sujets votre remède contre le mal-de-mer; Je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai obtenu les meilleurs résultats, et s'il était possible de transformer ce médicament en un liquide agréable, ayant le goût d'une limonade quelconque, (ce qui serait beaucoup plus facile à prendre que le remède sous sa forme actuelle, surtout quand les premières nausées arrivent), il n'y aurait plus rien à désirer et vous auriez droit à la reconnaissance éternelle de tous ceux qui sont obligés d'aller sur mer sans en avoir l'habitude.
J'ai l'honneur de vous saluer,
(Signé) A. LABORY,
Capitaine du navire Oscar.

L'amélioration signalée par le capitaine Labory a été effectuée.

L'Elixir Hygiénique et Tonique contre le mal-de-mer se vend en flacons de 4 onces, bouchés à l'émeri. On doit avoir bien soin, en s'en servant, de replacer le bouchon afin de prévenir l'évaporation.
A vendre en gros et en détail par E. E. MOUGIN, Pharmacien à la Nlle-Orléans.
Seul Agent du Propriétaire—
31mr—1fpem Le D. EDOUARD MARTIN

SIROP VERMIFUGE
Du Dr. EDOUARD MARTIN,
Sans odeur ni saveur désagréables.
LE MELIA AZEDARACH, (Folia Bipinnatis, Linné, Classe X, Décandrie Monogynie. Jussieu, Classe XIII, ordre 11, Méliacées; Tournefort, Classe XXI, Arbres Rosacés), un des plus beaux ornements des forêts de la Louisiane, [illegible] le principe actif du composé dont le nom se trouve en tête de cette feuille. [illegible]
1er avril 1pa [illegible] E. E. MOUGIN, Pharmacien [illegible]

REÇU par le steamboat [illegible] A. [illegible]

SAVON de [illegible]

VENTES DE CE JOUR

Vente à crédit d'esclaves de valeur.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.
LUNDI 28 du courant, à midi, il sera vendu à l'encan, sans réserve, à l'Arcade de Banks, les esclaves suivants:
JOHN, nègre de champ, âgé d'environ 27 ans, pleinement garanti;
MARRY, nègre de champ, âgé d'environ 30 ans; le titre seulement est garanti;
ANDREW, mulâtre, ouvrier, âgé d'environ 27 ans; le titre et la santé seulement sont garantis;
HARRY, nègre, bon chauffeur, âgé d'environ 26 ans, pleinement garanti;
WILLIAM, nègre, ouvrier, âgé d'environ 21 ans, garanti;
RUFUS, nègre de champ, âgé d'environ 29 ans, garanti;
BILL, nègre, cocher et nègre de champ, âgé d'environ 45 ans, pleinement garanti;
ELIZA, mulâtresse, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse; le titre et la santé seulement sont garantis.
Conditions de la vente:—Un an de crédit en billets endossés en ville à la satisfaction des vendeurs et portant hypothèque, si on l'exige. Lesdits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente.
Actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire public aux frais des acquéreurs. 26 fév

Verrerie, Faïence et Comestibles.
PAR MORPHY & NEVIUS, encanteurs.
LUNDI, 28 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu, pour cause de cessation d'affaires, au No 140 rue du Cirque près de la rue Hevia:
Verrerie et faïence, comestibles, &c.
Conditions, comptant. 26 fév

Vente à crédit de tonneliers de choix et domestiques de maison.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.
IL sera vendu à l'encan lundi 28 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les esclaves ci-après décrits, savoir:
L'esclave Dennis, âgé de 25 ans, excellent tonnelier
" Dan, " 26 " "
" Jim, " 29 " "
" Abraham, " 28 " "
" Jane, " 35 " blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.
Les esclaves ci-dessus sont acclimatés et pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi, ils sont tous d'excellents sujets, à l'exception de Jim qui est un peu maladif.
Conditions de la vente: un an de crédit en billets assurés par des endosseurs résidant en ville. Lesdits billets porteront hypothèque, si on l'exige, et porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance.
AUSSI:—Les esclaves de valeur suivants. Le nègre créole JOHN, âgé de 14 ans excellent domestique de maison, parlant l'anglais et le français;—MARY JANE, âgée de 15 ans, gardienne d'enfans et bonne couturière;—BETSY, âgée de 13 ans, excellent sujet, pleinement garantie, bonne gardienne d'enfant et domestique de maison;—MATHILDE, âgée de 22 ans, blanchisseuse, repasseuse et couturière. Ces esclaves sont de choix et n'ont absolument aucun défaut; ils sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs. 26 fév

VENTES A L'ENCAN

Vente à crédit de nègres de valeur d'habitation.
PAR J. A. BEARD & MAY, *Encanteurs.*
VENDREDI, 4 mars, à midi, il sera vendu à l'encan, sans réserve, à l'Arcade de Banks, les nègres suivants, venant tous d'une habitation, savoir:
1—FRANK, nègre de champ, âgé d'environ 45 ans, [illegible]
2—BETSY, négresse de champ, âgée d'environ 50 ans.
3—VINEY, âgée d'environ 36 ans, JUDY, 18 ans; CYNTHIA, 16 ans; PETER, 14 ans; VINEY, 10 ans, HARRY, 2 ans et demi, tous nègres de champ et de la même famille.
4—SYLVIA, mulâtresse de champ, âgée d'environ 26 ans; NOBLE, 7 ans; JANE, 5 ans; ELLEN, 3 ans, EVELINE, 2 ans; tous de couleur et de la même famille.
5—HANNAH, négresse de champ, âgée d'environ 40 ans; BEN mulâtre de champ, 17 ans; MILLY, négresse de champ, 15 ans, LEDDY, do, do, 13 ans, FRANK, do, do, 10 ans; DAVY, do, do, 6 ans, de la même famille.
6—PHOEBE, négresse de champ, âgée d'environ 26 ans; ISAAC 2 ans, de la même famille.
Conditions—Les nègres ci-dessus sont pleinement garantis et seront vendus en famille, à un an de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et portant hypothèque à raison de 6 p. cent l'an.
Actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Vente sans Réserve.
Soieries, Broderies, Mousselines, etc.
PAR H. PEYCHAUD & Co,
C. SAMORY, Encanteur.
MARDI, 1er mars, il sera vendu, à 10 heures, à leur magasin d'encan No 22, de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville.
Une facture de **marchandises françaises** [illegible]
Catalogues le matin de la vente. 25 fév

PAR J. A. BONNEVAL,
No 34, rue Toulouse.
EN vertu d'un ordre [illegible] Pompiers Neptune, No 4. Conditions comptant. 24 fév—10

Succession de Pelagie Gaudin.
Vente sans réserve pour opérer un partage.
PAR J. A. BONNEVAL,
Bureau, No 34, rue Toulouse.
EN vertu d'un ordre [illegible]

VENTE DE SYNDIC.
Terrains de prix et améliorés situés dans le Premier et Deuxième Districts.
Glendy Burke contre ses créanciers et les créanciers de Glendy Burke & Co.—Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans—No. 5069.
PAR BACH & JAMES,
Encanteurs et Estimateurs, No 59, rue Gravier.
MERCREDI, 9 mars 1853 à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, [illegible]

Premier District.
Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues Cirque, Philippa, Girod et Julia, désigné par le No 4, [illegible]

Deuxième district.
Trois lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre la Promenade Carondelet et les rues St Pierre, Derbigny et Claiborne, désignés par les Nos 1, 2 et 3.
[illegible]
CONDITIONS:
Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Lesdits billets porteront hypothèque sur les propriétés.
Actes de vente pardevant P. W. Roberts, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 5fév—16, 28 9m.

A louer pour un an de novembre courant
Trois appartements au-dessus de la pharmacie Alexis et Levis, encoignure Royale et Bienville; de ces appartements, deux se trouvent actuellement occupés par les bureaux de M. P. Soulé.
18nov S'adresser sur les lieux

Aux Amateurs de BELLES VOLAILLES.
LE soussigné offre à vendre un assortiment de volailles de choix, de tous âges, comprenant toutes les plus grosses races et provenant de la plus belle collection qui ait jamais été importée dans le Sud.
Son assortiment, qui fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vu, se compose en partie de "Cochinchinois royaux," "Shanghaes en couleur," "Shanghaes blancs," "Shanghaes noirs," "Brahma Pootras," "Quang-tongs," "Polonais épinglées," etc. etc. [illegible]
Les amateurs éleveurs de volailles qui désirent se procurer des races pures, peuvent adresser leurs ordres par lettres ou directement à A. [illegible], 22, rue Conti [illegible]

Compagnie de la Poudre du Hazard.
C. T. BUDDECKE & CO.,
Agents, rue Tchoupitoulas, No 100.
AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelle qu'en soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard n'a jamais été surpassée, [illegible]
9déc—1an C. T. BUDDECKE & CO., 100, Tchoupitoulas.

Changement de magasin.
W. HARTKOPF a l'honneur d'informer ses clients et le public en général, que son magasin, qui était 172 rue Royale, est transporté à cause d'agrandissement, dans la même rue, No 216 rue Royale, entre St-Louis et Conti. [illegible]

VENTES DE CE JOUR.

Grande Vente de Livres.
PAR THOS. J. SPEAR & CO., Encanteurs,
No 77, rue St-Charles.
LA vente de livres sera continuée tous les jours, (dimanche excepté) jusqu'à ce que tous les ouvrages soient vendus, soit à l'encan ou à l'amiable.
Conditions: Comptant. 18 fév

VENTES A L'ENCAN.

Ventes par Montgomery & Co.
R. M. MONTGOMERY....GEO. PARDOW.
GRANDE VENTE.
Bijouterie fine, Montres, &c.
PAR R. M. MONTGOMERY & Co. encanteurs
IL sera vendu à l'encan, au magasin No 28, rue du Camp, à partir de mercredi 2 du courant, à 10 heures:
Un fonds complet de BIJOUTERIE FINE, comprenant montres en or, échappement à cylindre, des meilleurs manufacturiers, bagues en diamant, épinglettes et boucles d'oreilles, chaînes de montre en or pour dames et messieurs, et un assortiment général de bijouterie—Aussi: Services plaqués et en argent, belles pendules; ornements de cheminée, porcelaines, verrerie de Bohême et articles de fantaisie. La qualité de chaque article sera garantie à la vente.
☞ Les articles ci-dessus peuvent être examinés lundi matin 7 du courant. Les dames sont invitées à venir examiner les bijoux.
La vente aura lieu les lundi, mercredi et vendredi jusqu'à ce que le stock soit épuisé. 14 fév—12

POUR LA CALIFORNIE
DIRECTEMENT POUR SAN FRANCISCO via ASPINWALL
SEULE LIGNE POUR LE TRANSPORT DE LA MALLE.
Compagnie de la malle du Pacifique.
PRIX FORTEMENT REDUIT.
Jours réguliers des départs: 7 et 21 de chaque mois.
Le magnifique steamer FALCON, commandé par H. Rogers, de la marine des E. U. partira du wharf, en face de la place Jackson, lundi, 7 mars 1853, à huit heures précises du matin pour Aspinwall (Navy Bay) et se reliant à un des magnifiques steamers de la compagnie de la malle du Pacifique, partant de Panama pour San Francisco à l'arrivée des passagers et des malles. Il n'y aura aucun retard à Panama.
Le chemin de fer de Panama est maintenant en pleine opération et les chars se rendent à Gorgona.
Le transit par l'isthme se fera aux frais des passagers. On ne prend qu'une journée pour traverser l'isthme.
Des billets pour tout le voyage, dans les chambres et à l'entrepont, pourront s'obtenir au bureau de
ARMSTRONG, HARRIS & Co
24 fév 43, rue Natchez

POUR PHILADELPHIE,
Ligne de la malle des Etats-Unis.
Compagnie de steamers de Philadelphie et de Savannah.
Le nouveau et magnifique steamship à roues latérales, STATE OF GEORGIA, du port de 1300 tonneaux, capitaine Walter Collins, partira comme suit de Savannah:
Mercredi 23 février, Mercredi 4 mai,
" 9 mars, " 18 mai,
" 23 mars, " 1er juin,
" 6 avril, " 15 juin,
" 20 avril, " 29 juin.
Ce steamship a été construit de manière à offrir aux passagers la plus grande sûreté et le comfort le plus désirable [illegible]
Un nouveau steamship qui est en ce moment en voie de construction, et qui égalera le STATE OF GEORGIA sous tous les rapports, le remplacera pendant le mois de juin prochain, et formera, avec le STATE OF GEORGIA, une ligne bi-mensuelle [illegible]
Passage à la chambre de Savannah à Philadelphie $25.
De Savannah à New-York 25.
Entrepont 9.
C. A. L. LAMAR, agent à Savannah.
HIRON & MARTIN, agents, à Philadelphie.
22 fév—

Ligne de Steamers de New-York & Savannah.
Une fois par semaine.
Les magnifiques steamers neufs
FLORIDA, Capitaine LYON,
ALABAMA, Capitaine LUDLOW
Partiront de Savannah et de New-York, tous les samedis. Ces steamers sont du port de 1300 tonneaux, et sont insurpassables pour la sécurité, la vitesse et le confort.
Ils partent de Savannah en même temps que les steamers MARION et SOUTHERNER, partant de Charleston et arrivent à New-York aussitôt ou avant eux.
☞ Passage à la Chambre $25, payable avant l'embarquement.
Agents, PADELFORD, FAY & CO Savannah
SAMUEL L. MITCHELL,
6mai 194, Front et New-York.

Pour les Attakapas—Le beau steamer, à faible tirant d'eau ANNA No 2, capitaine J. L. Labarthe, partira pour les Attakapas TOUS LES MARDIS, [illegible] Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires.
L'Anna No 2 a été complètement remis à neuf [illegible]
CH. DEBLANC, 14 Douane.

PAQUEBOT DE LA COTE
Pour Bayou Sarah, Portland, Waterloo, Manse Rouge, [illegible]
J. H. MORRISON & Co., No 1, Front Levée.

AVIS est par le présent donné aux personnes qui auraient besoin de faire monter ou descendre des bateaux [illegible] vapeur DANIEL BOONE, [illegible]
PAUL LACROIX, [illegible] rue Toulouse

POUR LA HAVANE.—La goëlette [illegible] EDWIN DOR [illegible]
D. BORNIO Jn. 23fév 34, rue Gravier

Pour Anvers—La barque de 1re classe [illegible] SATELLITE [illegible]
R. V. BAXTER, 1 fév 29, rue Carondelet

JOHN WINCON,
CONFISEUR ET PATISSIER,
55, rue de la Vieille Levée,
Se charge de la confection de soupers pour bals et soirées. [illegible] prix modérés. 15jan—1m

Biscuits de Crackwell.
500 boîtes biscuits de Crackwell, à vendre en gros et en détail par JOHN WINCON confiseur et pâtissier, 15 jan—6 55, rue de la Vieille Levée.

Champagne fin et mi-fin.
50 paniers Champagne supérieur de Heidsick, [illegible]
A vendre par JOHN WINCON, Confiseur et Pâtissier,
15 jan—6 55, rue de la Vieille Levée.

PATE PECTORALE
DE DEGENETAIS.
La véritable Pâte Pectorale de Degenétais ne se délivre qu'en boîtes rondes portant le cachet et la signature Degenétais. [illegible]
EDOUARD GUILLOT.
Seul dépositaire, No 259, rue Royale, entre Ste Anne et Dumaine. 23 fév

En débarquement du steamship Ben Franklin, Wm Penn et Empire City—[illegible]
E. E. MOUGIN, pharmacien, encoignure Dauphine et Douane

PATE pectorale de Reynaud, du do Degenétais; Capsules de Raquin, do de Clark, do de Blancard; [illegible]
Reçu de Paris par la voie du Havre et New-York, par E. BONNABEL.
Droguiste en gros, encoignure des rues Natchez et Tchoupitoulas. 2 fév

REMEDES SECRETS
NOUVELLEMENT reçu par les navires Globe, Robert Kelly, Inca et Wm. Nelson du Havre:
Rob Laffecteur en grandes bouteilles;
Rob de Boyveau Laffecteur, 1/2 bouteilles;
Rob antisyphilitique par Giraudeau de St Gervais,
Rob régénérateur du sang, do do;
Capsules de Clark au copahu ferrugineux,
Capsules de Raquin, copahu pur,
Capsules de Mothes do;
Capsules d'huile de foie de morue,
Pilules de Lartigue, contre la goutte,
Pilules de Blancard,
Pilules de Vallet, pilules de Cubert,
Sirop pectoral de Lamouroux,
Sirop do de Briant,
Sirop anti-scorbutique de Portal,
Sirop de violettes,
Purgatif et vomi purgatif de Leroy,
Anti-glaireux de Guilié,
Odontine et élixir Pelletier,
A vendre en gros et en détail par
30 déc F. P. DUCONGE 39, rue de Chartres

PHARMACIE DE D. PERES,
ENCOIGNURE BOURBON ET TOULOUSE,
SEUL DEPOT DE
PASTILLES DE V. LEPERE,
Si avantageusement connues pour la guérison des **rhumes, catarrhes et autres affections de poitrine.** La réputation méritée de ce médicament nous dispense d'en donner de plus amples détails, [illegible]
Reçu aussi tout récemment un assortiment de spécialités françaises, savoir:
Papier Fayard et Blayn.
Grains de santé du Dr. Frank,
Fumigateur pectoral d'Espic,
Chocolat Menier,
[illegible] d'A. Petit.
Une grande variété d'instruments en verre, seringues à bouts modérateurs, [illegible] 26nov

ALEXIS & LEVIS,
PHARMACIENS, successeurs de P. A. BERTRAND, encoignure Royale et Bienville font savoir aux consommateurs qu'ils ont repris la fabrication des eaux minérales artificielles.
Ils ont constamment dans la pharmacie, par bouteilles et demi-bouteilles, les eaux de seltz, sedlitz vichy, etc., etc.
La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec la plus grande attention, [illegible]
Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soin et diligence. 1nov

REMEDES pour maladies secrètes et médicaments patentés—Toutes les préparations de copahu, avec ses composés, toutes les préparations de salsepareille, ainsi que des sirops pectoraux patentés et non patentés.
Sirops d'agréments tels que framboises, orgeat, groseilles, coings, violettes.
Pâtes de mou de veau, Regnault et nafé d'Arabie.
Vermifuges de toute dénomination; parmi lesquels les vermifuges américains patentés; bonbons vermifuges, semen contra et semen contra sucré, mousse de Corse.
Mousse.
Sondes, bougies, seringues, Têtes de pavot, café de glands de chêne, [illegible]

AVIS—AVIS—AVIS.
[illegible]